

# Bovilis® BTV8

SUSPENSION INJECTABLE  
BOVINS - OVINS

049991.04.0000.300



## COMPOSITION

Virus de la Fièvre Catarrhale, sérotype 8 .....au moins 500 unités antigéniques/ml avant inactivation.  
Hydroxyde d'aluminium.....16.7 mg  
Saponine.....0.31 mg  
Excipient QSP 1 dose de 1 ml

## PROPRIETES IMMUNOLOGIQUES

Immunsation active contre le virus de la Fièvre Catarrhale, sérotype 8 (BTV 8).

## INDICATIONS

Chez les ovins âgés de 1 mois et plus :

Immunsation active en vue de prévenir la virémie due au virus de la fièvre catarrhale ovine, sérotype 8.

Chez les bovins âgés de 1 mois et plus :

Immunsation active en vue de réduire la virémie due au virus de la fièvre catarrhale ovine, sérotype 8.

La mise en place de l'immunité est de 3 semaines après la vaccination  
La durée de l'immunité n'a pas encore été établie.

## CONTRE-INDICATIONS

Aucune.

## EFFETS INDESIRABLES

Le vaccin contient un adjuvant et, comme la plupart des vaccins adjuvés, la vaccination peut provoquer des oedèmes transitoires au site d'injection. Ces oedèmes peuvent être chauds en comparaison de la zone qui les entoure pendant 14 jours après la vaccination.

Comme pour tous les vaccins, des réactions d'hypersensibilité peuvent survenir.

## POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Avant utilisation, placer le vaccin à température ambiante (15-25°C).

Agiter le flacon vigoureusement avant et périodiquement pendant l'utilisation.

S'assurer que le matériel de vaccination est propre et stérile avant utilisation.

### Ovins

1 dose unique de 1 ml de vaccin par animal, par voie sous-cutanée.

Par la suite, il est préconisé d'administrer des injections de rappel à intervalles inférieurs à 12 mois, et environ 2 semaines avant chaque période à risque mais ce schéma n'est pas validé actuellement.

### Bovins

2 injections d'une dose de 1 ml à 3 semaines d'intervalle par voie sous-cutanée.

Par la suite, il est préconisé d'administrer des injections de rappel à intervalles inférieurs à 12 mois, et environ 2 semaines avant chaque période à risque mais ce schéma n'est pas validé actuellement.

## UTILISATION EN CAS DE GRAVIDITE OU DE LACTATION

L'innocuité n'a pas été établie en cas de gravidité ou de lactation.

## INTERACTIONS AVEC D'AUTRES MEDICAMENTS

Aucune information n'est disponible sur la compatibilité de ce vaccin avec un autre vaccin. L'innocuité et l'efficacité d'une association (vaccins mélangés ou non, utilisés le même jour ou à des périodes différentes) ne sont pas démontrées.

## SURDOSAGE

Aucune réaction autre que celles décrites à la rubrique « Effets indésirables » n'est à prévoir.

## MISE EN GARDE PARTICULIERE A CHAQUE ESPECE CIBLE

Il n'y a pas d'information disponible sur l'efficacité du vaccin en présence d'anticorps maternels.

L'impact de la vaccination sur les performances de reproduction (spermatogénèse) des mâles n'a pas été étudié.

L'innocuité a été testée chez les ovins et les bovins. En cas d'utilisation chez d'autres espèces de ruminants considérées à risque, il est recommandé d'être prudent et de tester le vaccin sur un nombre limité d'animaux avant d'entreprendre une vaccination de masse. Le niveau d'efficacité pour d'autres espèces peut différer de celui observé chez les animaux de destination.

## TEMPS D'ATTENTE

Zéro jour.

## PRECAUTIONS PARTICULIERES D'EMPLOI

Ne vacciner que des animaux en bonne santé.

## PRECAUTIONS PARTICULIERES A PRENDRE PAR LA PERSONNE QUI ADMINISTRE LE PRODUIT AUX ANIMAUX

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquetage.

## INCOMPATIBILITES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

## PRECAUTIONS PARTICULIERES DE CONSERVATION

Conserver à une température comprise entre +2°C et +8°C, à l'abri de la lumière.

Ne pas congeler.

Après ouverture : le vaccin doit être utilisé immédiatement.

## PRECAUTIONS PARTICULIERES A PRENDRE LORS DE L'ELIMINATION DE PRODUIT NON UTILISE OU DE DECHETS

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur, régies par la réglementation sur les déchets.

## USAGE VETERINAIRE.

A NE DELIVRER QUE SUR ORDONNANCE D'UN DOCTEUR VETERINAIRE D'EXERCICE LIBERAL SANS PREJUDICE DU RESPECT DES DISPOSITIONS LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES EN VIGUEUR.

Autorisation temporaire de vente n° 07/018.

Intervet SA

B.P. 17144

49071 Beaucouzé Cedex, France

Fabriquée par Intervet International B.V.

BOXMEER, Pays-Bas

049991.04 7/08

Intervet